

## RESPONSABLE DE CELLULE EXPLOITATION DES SITES H/F

### IDENTITE ET CADRE STATUTAIRE DE L'AGENT

|   |   |
|---|---|
| <b>NOM Prénom</b><br>Statut :<br>Catégorie : B<br>Filière : Technique<br>Cadre d'emploi :<br>Grade :<br>Groupe de fonctions : sans objet<br>Famille de métier : Fonction d'encadrement de proximité | Temps de travail : complet<br>Cycle hebdomadaire : 39 heures<br>Date d'entrée au TCO :<br>Date de prise de poste :<br><b>POSITIONNEMENT DU POSTE</b><br>Direction Générale des Services Techniques et du Développement Durable<br>Direction de l'Environnement et de la Transition Energétique<br>Service Prévention Déchets et Exploitation des Sites<br>Cellule Exploitation des Sites<br>N+1 : Responsable du Service Prévention Déchets et Exploitation des Sites |
|---|---|

### DEFINITION METIER

Le responsable garantit le bon fonctionnement de la cellule. Il est force de propositions et veille à l'application et à l'évolution des procédures en vigueur. Il pilote les projets qui lui sont confiés. Il est en charge du suivi budgétaire et du développement des compétences des agents placés sous sa responsabilité. Il traduit les orientations politiques et les axes stratégiques de l'EPCI en actions opérationnelles.

### FINALITE DU POSTE

Le responsable de la cellule « Exploitation des Sites » est garant de l'évaluation et du contrôle de la qualité des services rendus des agents placés sous son autorité. Il veille à la satisfaction du client et des usagers. Il met en œuvre la politique de gestion des déchets et de lutte contre l'errance animale en offrant un service de collecte des déchets efficace, durable et au plus près de l'utilisateur (à travers l'apport volontaire) ainsi que de lutte contre la divagation animale. Il participe à la mise œuvre de la stratégie de changement de comportement de l'utilisateur en matière de tri, de réduction des déchets mais également d'errance animale. Il veille à l'efficacité des services rendus et à la bonne gestion des installations classées pour la protection de l'environnement.

### ACTIVITES PRINCIPALES

#### TRONC COMMUN « Management opérationnel »

- Assurer le management des agents,
- Organiser et structurer les équipes,
- Participer au développement de l'EPCI,
- Piloter et évaluer les projets et activités,
- Assurer une fonction de contrôle et de validation des productions au regard des procédures internes et de la réglementation en vigueur,
- Fixer des objectifs opérationnels à ses collaborateurs et savoir les évaluer,
- Valoriser les qualités et compétences de ses collaborateurs,
- Optimiser la gestion financière,
- Donner du sens aux actions en déclinant les axes stratégiques de l'EPCI.

#### TRONC COMMUN « Management RH »

- Traiter les données administratives liées à la gestion des ressources humaines (gestion des congés, des plannings, des heures supplémentaires, etc.),
- Réaliser les entretiens professionnels,
- Participer à la préparation du plan de formation.

#### TRONC COMMUN « Gestion de projet »

- Elaborer ou participer à l'élaboration du ou des cahiers des charges des projets,
- Piloter le projet en constituant, organisant, coordonnant et animant l'équipe projet selon le cahier des charges,
- Constituer, animer et coordonner un groupe de travail, un réseau de partenaires,
- Construire une méthodologie adaptée aux projets : déterminer une programmation des actions et des moyens à mettre en œuvre, élaborer des procédures adaptées,
- Produire les outils de suivi et de reporting (analyses statistiques, cartographiques, quantitatives et/ou qualitatives) associés au projet,
- Participer à la négociation et à l'allocation des moyens et optimiser les ressources prévisionnelles allouées dans le cadre des projets,
- Gérer et anticiper les risques et les aléas sur le projet,
- Alerter l'autorité sur les opportunités et les risques (techniques, juridiques, financiers, etc.) inhérents à une stratégie ou à un projet,
- Communiquer sur l'avancement du projet,
- Exercer une fonction de veille sur le domaine traité,
- Participer aux bilans et aux retours d'expérience.

## RESPONSABLE DE CELLULE EXPLOITATION DES SITES H/F

Légende : I : initiation P : Pratique M : Maîtrise E : Expertise

### COMPETENCES PRINCIPALES

| Connaissances  | I | P | M | E |
|--|---|---|---|---|
| Environnement territorial  |   |   | X |   |
| Services de l'EPCI   |   |   | X |   |
| Instances, processus et circuits de décision de l'EPCI                         |   |   | X |   |
| Techniques de management   |   |   | X |   |
| Cadre normatif du domaine d'activité   |   |   | X |   |
| Environnement professionnel du domaine d'activité (acteurs, partenaires, etc.) |   |   | X |   |
| Méthode et ingénierie de projet  |   |   | X |   |
| Marchés publics et achats  |   | X |   |   |
| Savoir-faire   | I | P | M | E |
| Outils bureautiques et environnement Web                                       |   |   | X |   |
| Programmer, planifier et coordonner les activités                              |   |   | X |   |
| Savoir déléguer et contrôler   |   |   | X |   |
| Conduire et gérer un projet  |   |   | X |   |
| Élaborer et gérer un budget  |   |   | X |   |
| Communiquer en interne et en externe   |   |   | X |   |
| Réaliser un reporting écrit et/ou oral (tableaux de bord, indicateurs, etc.)   |   |   | X |   |
| Travailler et animer en/un réseau  |   |   | X |   |
| Travailler et animer en/une équipe   |   |   | X |   |
| Assurer une veille juridique et réglementaire                                  |   |   | X |   |
| Rédiger un cahier des charges  |   |   | X |   |

### Savoir-être

|                                 |                      |
|---------------------------------|----------------------|
| Leadership                      | Sens relationnel     |
| Esprit d'analyse et de synthèse | Esprit d'équipe      |
| Autonomie                       | Force de proposition |
| Rigueur                         | Discretion           |
| Disponibilité                   | Réactivité           |

### ACTIVITES SPECIFIQUES

#### Organisation, optimisation et mise en œuvre des orientations et des projets en matière de déchets et d'errance animale

- Développer des actions de lutte contre l'errance animale et d'optimisation des déchèteries en concertation avec les acteurs institutionnels et associatifs,
- Assurer les revues de contrats de prestation de services (suivi et optimisation de l'exécution des contrats): déchèteries, vidage des caissons, acquisitions et maintenance des caissons et bornes, conventions relatives aux filières Responsabilité élargie du producteur (emballages ménagers, DEEE, piles, etc.), fourrière animale, stérilisation des animaux, etc.,
- Participer à la programmation des projets d'équipements et poursuivre notamment le déploiement de la collecte en apport volontaire sur les zones prioritaires identifiées,
- Piloter les projets d'optimisation de sites, les projets d'équipements (déchèteries nouvelles, centre animalier, etc.) et les démarches de concertation avec la population (projets de secteurs),
- Assurer la relation et les revues de contrats avec les prestataires et partenaires des conventions,
- Participer aux différentes études à moyen et long termes en apportant une vision opérationnelle (conception de nouveaux sites, acquisition de nouveaux matériels, mise en conformité),
- Assurer l'interface avec les usagers et les remontées d'information au quotidien pour garantir le bon fonctionnement du service,
- Assurer la mise en place et la mise à jour des procédures.

#### Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

- Piloter en lien avec les services supports et les services de l'Etat, les travaux de mise en conformité des installations.

#### Partenariat avec les associations

- Mettre en place et animer le partenariat avec les associations de protection animale.

## RESPONSABLE DE CELLULE EXPLOITATION DES SITES H/F

Légende : I : initiation P : Pratique M : Maîtrise E : Expertise

### COMPETENCES SPECIFIQUES

| <b>Connaissances</b>  | <b>I</b> | <b>P</b> | <b>M</b> | <b>E</b> |
|---|----------|----------|----------|----------|
| Filière de gestion et traitement des déchets                            |          |          | X        |          |
| Régime des installations classées pour la protection de l'environnement |          |          | X        |          |
| Physiologie et comportement animal                                      |          | X        |          |          |
| <b>Savoir-faire</b>   | <b>I</b> | <b>P</b> | <b>M</b> | <b>E</b> |
| Négociation, animation  |          |          | X        |          |

### ACTIVITES SECONDAIRES

- Assurer l'intérim du responsable de service,
- Assurer la représentation du service dans le cadre de diverses sollicitations et rencontres.

### TECHNICITE

### CONDITIONS D'EXERCICE

| <u>Lieu d'affectation :</u> | <u>Bureautique :</u>   | <u>Certification/Brevet/Permis :</u> | <u>Conditions particulières :</u> |
|-----------------------------|--|--------------------------------------|-----------------------------------|
| Siège (Le Crayon).          | Poste de travail,<br>Logiciels métier,<br>(kimoce, civitas, ...) | Permis B                             |                                   |

NB : Une fiche de poste n'a pas vocation à être exhaustive. Elle peut évoluer (révision, mise à jour) en fonction des nécessités de service.

Notifiée, le  
 Signature de l'agent